Nanterre : Menaces de mort, un an ferme contre des “bons à rien lâches”

26/02/2011 à 9h03

Trois jeunes hommes ont été condamnés aujoud’hui à une peine d’un an de prison ferme avec mandat de dépôt par le tribunal correctionnel de Nanterre pour avoir rendu la vie infernale à un couple qui tenait un boutique de téléphone à Gennevilliers (Hauts-de-Seine).

Le tribunal est allé au-delà des réquisitions du procureur de la République qui avait requis une peine de 10 mois d’emprisonnement contre des “bons à rien lâches” qui “ont empêché des victimes modestes de travailler”, en squattant pendant au moins deux mois leur établissement et en les menaçant de mort.[…]

La représentante du ministère public a salué le courage du couple de commerçants, présent à l’audience, brisant ainsi “la loi du silence qui trop souvent règne dans ce genre d’affaires”.

Le Figaro

(merci à mescouyenski)